

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue le lundi 22 juin 2026 à 16 h 00, à la salle de l'âge d'or de l'édifice municipal des Éboulements, sis au 2335, route du Fleuve, sous la présidence d'Emmanuel Deschênes, maire, et à laquelle il y avait quorum.

Étaient présents : Sylvie Bolduc
 Lévis Perron
 Michel Crevier
 Emmanuel Pilote
 Diane Tremblay

Était absente : Évelyne Tremblay

Assiste également à la réunion, Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC DE CHARLEVOIX – FRR VOLET 3 – PROJET SIGNATURE
3. DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PAFIRSPA – PROJET SIGNATURE
4. MANDAT EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE – PROJET SIGNATURE
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

155-06-26 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

156-06-26 Dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la MRC de Charlevoix – FRR Volet 3 – Projet Signature

CONSIDÉRANT QUE le projet Signature de la MRC de Charlevoix offre l'opportunité aux municipalités d'optimiser les lieux publics existants et de bonifier l'aménagement tout comme l'accès au milieu de vie au bénéfice de la population locale avant tout ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de consultation et de définition du concept d'aménagement réalisé en 2025-2026 a permis d'identifier une vision claire de cet espace en créant un lieu de vie intergénérationnel alliant sport, détente, contemplation et vie collective ;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements proposés misent sur la valorisation des vues panoramiques exceptionnelles sur le fleuve et les montagnes, l'intégration d'une stratégie de végétalisation, la création d'espaces polyvalents et complémentaires (zone ludique, zone de contemplation, zone sportive, zone de rassemblement) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité débute les démarches pour la réalisation des plans et devis pour construction et la planification de la construction des zones A et B du plan directeur pour le printemps 2027 ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution financière de la MRC de Charlevoix en provenance du Fonds régions et ruralité (FRR) volet

3 finances jusqu'à 80 % des coûts liés à la phase de construction de l'aménagement du projet Signature de la MRC, jusqu'à concurrence de 125 826 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Crevier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **D'**autoriser la direction générale ou son adjointe à transmettre la demande de soutien financier auprès de la MRC de Charlevoix dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3, pour un montant de 125 826 \$, à conclure toute entente qui en découle et à signer tout document y afférent.

157-06-26 Dépôt d'une demande d'aide financière au PAFIRSPA – Projet Signature

CONSIDÉRANT QUE le projet Signature de la MRC de Charlevoix offre l'opportunité aux municipalités d'optimiser les lieux publics existants et de bonifier l'aménagement tout comme l'accès au milieu de vie au bénéfice de la population locale avant tout ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de consultation et de définition du concept d'aménagement réalisé en 2025-2026 a permis d'identifier une vision claire de cet espace en créant un lieu de vie intergénérationnel alliant sport, détente, contemplation et vie collective ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité débute les démarches pour la réalisation des plans et devis pour construction et la planification de la construction pour le printemps 2027 ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air peut soutenir la construction des aménagements jusqu'à 66 % des coûts admissibles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuel Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** la Municipalité des Éboulements autorise la présentation du Projet Signature Phase A et B au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- **QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité des Éboulements à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- **QUE** la Municipalité des Éboulements désigne Rébecca Bleau, directrice générale adjointe ou Jean-Sébastien Pilote, directeur général comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

158-06-26 Mandat en architecture du paysage – Projet Signature

CONSIDÉRANT QUE la démarche de consultation et de définition du concept d'aménagement du projet Signature réalisé en 2025-2026 a permis d'identifier une vision claire de cet espace en créant un lieu de

vie intergénérationnel alliant sport, détente, contemplation et vie collective ;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements proposés misent sur la valorisation des vues panoramiques exceptionnelles sur le fleuve et les montagnes, l’intégration d’une stratégie de végétalisation, la création d’espaces polyvalents et complémentaires (zone ludique, zone de contemplation, zone sportive, zone de rassemblement) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité débute les démarches pour la réalisation des plans et devis pour construction et la planification de la construction des zones A et B du plan directeur pour le printemps 2027 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectuait des demandes de prix auprès de firmes en architecture du paysage pour la réalisation des plans et devis pour construction, dont les résultats se présentent comme suit :

Option aménagement	29 880,20 \$ excluant les taxes
Nvira	20 891 \$ excluant les taxes
Atelier Vagabond	13 050 \$ excluant les taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

- **D**’accorder le mandat pour la réalisation de plans et devis pour construction des zones A et B du plan directeur à Atelier Vagabond, au montant de 13 050\$ excluant les taxes ;
- **DE** réserver un budget prévisionnel de 1 950 \$ pour une banque d’heure en accompagnement conseil au chantier de construction.

159-06-26 Levée de l’assemblée

Il est proposé par Lévis Perron et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’assemblée soit levée à 16 h 24, les points à l’ordre du jour ayant été traités.

Je, monsieur Emmanuel Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il convient au sens du deuxième alinéa de l’article 142 du *Code municipal du Québec*.

Certification de crédit

Je, monsieur Jean-Sébastien Pilote, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité des Éboulements dispose des crédits suffisants pour l’autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Emmanuel Deschênes
Maire

Jean-Sébastien Pilote
Directeur général et Greffier-
trésorier